Prieuré Saint-Irénée

Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

L'Aigle de Lyon

N° 399 – Novembre-Décembre 2026



LA PROVIDENCE DE DIEU

Dans notre existence personnelle, comme dans la vie de l'Église et du monde, des événements s'avèrent incompréhensibles. Les uns mettent notre intelligence en émoi, tant ils paraissent incohérents et absurdes à la raison humaine, d'autres même nous conduisent à la révolte, tellement ils semblent injustes et cruels. En vain nos esprits et nos cœurs se troublent, car « toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu » (Rm 8, 28).

Le traité sur la *Providence de Dieu* (406) de saint Jean Chrysostome entend guérir l'âme de toute agitation intérieure à l'aide de la Parole de Dieu. Le livre a d'autant plus de poids qu'il est écrit au soir d'une vie passée dans la lutte pour la vérité et le salut des âmes. Alors qu'il a été injustement exilé par l'impératrice Eudoxie, l'archevêque de Constantinople invite ses fidèles à méditer sur la Providence de Dieu. Le propos s'harmonise avec les *Lettres d'exil* écrites à la même époque.

Plutôt que d'interroger à l'envi les décrets divins, nous ferions mieux de mettre un frein à notre curiosité indiscrète, car il est dangereux « de s'évertuer à scruter l'indicible sagesse de Dieu ». Si les voies de Dieu sont « incompréhensibles » (Rm 11, 33), il est sot de réclamer « des comptes devant toute manifestation de la Providence de Dieu ». L'interrogation de saint Paul vaut pour tous, ignorants et savants : « Et toi, qui es-tu, ô homme, pour discuter avec Dieu ? L'argile dira-t-elle à celui qui l'a façonnée : Pourquoi m'as-tu modelée ainsi ? » (Rm 9, 20-21). Réagir aux événements, en disant constamment « Pourquoi cela ? » est insensé. Devant les plans et les œuvres de Dieu, l'homme serait bien inspiré de garder le silence, tel l'argile devant le potier.

Quoi qu'il arrive, Dieu veille, en nous aimant d'un amour immense. La création et la Révélation en témoignent. Qui contemple le Christ sur la croix ne peut douter un instant de la bonté de Dieu. Notre maître est « plus tendre qu'un père et plus rempli de sollicitude qu'une mère ». Dès lors pourquoi ne pas lui faire confiance humblement ? Nul malade ne vient « faire l'important » auprès du médecin qui opère et impose des remèdes pénibles. Conscient qu'il ne peut tout comprendre, le patient obéit et se laisse faire. De même, un « homme ignorant et sans expérience » n'ose demander « à l'architecte les raisons de tout ce qu'il fait ». A plus forte raison, il est ridicule de « poser des questions indiscrètes » à Dieu et de chercher pourquoi telle ou telle chose arrive.

S'il est vain de scruter les événements qui nous font souffrir, « il faut en attendre la fin » sans s'émouvoir outre mesure. Le « laboureur attend tout l'hiver, ne considérant pas le traitement imposé au blé pendant la saison du froid, mais les avantages qu'il doit en tirer ». A plus forte raison « devant celui-ci qui laboure la terre tout entière et nos âmes » devons-nous attendre et considérer la fin que la Providence poursuit. Le plan de Dieu est « organisé en fonction de notre salut et de notre gloire. S'il est fragmenté par le temps, le but lui donne son unité ».

Abraham, Joseph, Noé, David, Job, Jean-Baptiste ont connu des tribulations nombreuses. La souffrance accompagne l'histoire du monde. Il n'y a pas lieu de s'étonner de sa présence, car elle est bénéfique à l'âme. Le disciple de Jésus connaît les vertus de la croix. L'épreuve est source de mérites pour le juste et occasion de conversion pour le pécheur. De plus elle permet de discerner les vrais brebis des loups, mène à la vie éternelle et s'avère utile à l'ensemble de l'Église.

Que les situations malheureuses cessent ou que les « événements tournent au pire », nous sommes appelés à glorifier Dieu, car, « de toutes façons, les choses aboutiront au but qui convient, soit dans la vie présente, soit dans la vie future ».

Abbé Pierre-Marie BERTHE

PROGRAMME DES MESSES

NOVEMBRE		Lyon	La Vautière	Chantemerle
Dim. 1	**Toussaint**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 2	Commémoration des fidèles défunts	18h30	07h00 - 07h30	
Mar. 3	De la férie	18h30		
Mer. 4	Saint Charles Borromée	18h30		
Jeu. 5	De la férie	18h30	11h15	
Ven. 6	De la férie	18h00		
Sam. 7	De la Sainte Vierge	11h00		
Dim. 8	**24e dimanche après la Pentecôte**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 9	Dédicace de la basilique du Saint-Sauveur	18h30		
Mar. 10	Saint André Avellin	18h30		
Mer. 11	Saint Martin	18h30		
Jeu. 12	Saint Martin Ier	18h30	11h15	
Ven. 13	Saint Didace	18h30		
Sam. 14	Saint Josaphat	11h00		
Dim. 15	**25e dimanche après la Pentecôte**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 16	Sainte Gertrude	18h30		
Mar. 17	Saint Grégoire le Thaumaturge	18h30		
Mer. 18	Dédicace des basiliques saints Pierre et Paul	18h30		
Jeu. 19	Sainte Elisabeth de Hongrie	18h30	11h15	
Ven. 20	Saint Félix de Valois	18h30		
Sam. 21	Présentation de la Vierge Marie	11h00		
Dim. 22	**Dernier dimanche après la Pentecôte**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 23	Saint Clément Ier	18h30		
Mar. 24	Saint Jean de la Croix	18h30		
Mer. 25	Sainte Catherine d'Alexandrie	18h30		
Jeu. 26	Saint Sylvestre	18h30	11h15	
Ven. 27	De la férie	18h30		
Sam. 28	De la Sainte Vierge	11h00		
Dim. 29	**1er dimanche de l'Avent**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 30	Saint André	18h30		

- **1er vendredi du mois** : à Lyon, Heure Sainte et confessions de 19h à 20h.
- **1er samedi du mois** : à Lyon, Rosaire à 10h.
- **Confessions et chapelet à Lyon** une demi-heure avant la messe. Confessions pendant les messes le dimanche.
- **Confessions à Chantemerle** le dimanche à 17h30.

DECEMBRE		Lyon	La Vautière	Chantemerle
Mar. 1	De la férie	18h30		
Mer. 2	Sainte Bibiane	18h30		
Jeu. 3	Saint François-Xavier	18h30	11h15	
Ven. 4	Saint Pierre Chrysologue	18h30		
Sam. 5	De la férie	11h00		
Dim. 6	**2e dimanche de l'Avent**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 7	Saint Ambroise	18h30		
Mar. 8	Immaculée Conception	18h30	11h15	
Mer. 9	De la férie			
Jeu. 10	De la férie			
Ven. 11	Saint Damase Ier	18h30		
Sam. 12	De la férie		08h00	
Dim. 13	**3e dimanche de l'Avent**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 14	De la férie	18h30		
Mar. 15	De la férie	18h30		
Mer. 16	Mercredi des Quatre-Temps	18h30		
Jeu. 17	De la férie	18h30	11h15	
Ven. 18	Vendredi des Quatre-Temps		11h15	
Sam. 19	Samedi des Quatre-Temps	11h00		
Dim. 20	**4e dimanche de l'Avent**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 21	Saint Thomas	18h30		
Mar. 22	De la férie	18h30		
Mer. 23	De la férie	18h30		
Jeu. 24	Vigile de Noël	11h00	08h00	
Ven. 25	**Noël**	**00h00** - 08h30 - **10h00**		**00h00 - 10h00**
Sam. 26	Saint Etienne	11h00	08h00	
Dim. 27	**Dimanche dans l'octave de Noël**	08h30 - **10h00**		**18h00**
Lun. 28	Saints Innocents			
Mar. 29	Dans l'octave de Noël			
Mer. 30	Dans l'octave de Noël			
Jeu. 31	Dans l'octave de Noël			

CARNET PAROISSIAL

Ont été regénérés de l'eau du baptême :

Marc PERRIN, le 18 octobre à Lyon – Gabriel BERTHEAU, le 31 octobre à Chantemerle-les-Blés

ACTIVITES PAROISSIALES A LYON

Cours de catéchisme

Mardi à 19h30 : adultes – **Mercredi à 15h30 :** enfants – **Mercredi à 16h00 :** adolescents

Lun. 02 novembre	Messe de requiem chantée à 18h30
Mer. 11 novembre	Conférence pour les jeunes après la messe de 18h30 puis repas « La transmission de la foi au XXIe siècle »
Sam. 21 novembre	Heure Sainte à 10h00 pour les vocations sacerdotales et religieuses
Dim. 29 novembre	Vente de couronnes de l'Avent
Mer. 02 décembre	Conférence pour les jeunes après la messe de 18h30 puis repas « Comment l'Église s'est-elle réformée au cours de son histoire ? »
Jeu. 03 décembre	Veillée de prière des dames et jeunes filles à 20h30
Dim. 06 décembre	Marché de Noël au profit de la chapelle : *crêpes, bretzels, vin chaud, créations artisanales, décorations, confiseries…*
Mar. 08 décembre	Messe chantée à 18h30 puis procession aux flambeaux (à confirmer)
Jeu. 24 décembre	Confessions à 10h00 – Veillée de Noël à 23h30



Visite du Supérieur de District du 24 au 27 décembre

M. l'abbé Gonzague Peignot célébrera les messes de Noël à Chantemerle-les-Blés et la messe de 10h00 le dimanche 27 décembre à Lyon.

DENIER DU CULTE

Pour soutenir l'apostolat du Prieuré Saint-Irénée, vous pouvez adresser vos dons :

- **par virement bancaire**
 IBAN : FR 41 3000 2083 2800 0006 0005 F12
- **par chèque**
 à l'ordre de « FSSPX - Prieuré St-Irénée »
- **en espèces** **MERCI !**

CONTACT

Abbé Pierre-Marie BERTHE 06 27 52 04 69 pm.berthe@fsspx.email

NOS MAISONS

Prieuré Saint-Irénée - La Vautière
87 avenue Claude de la Colombière
69360 Saint-Symphorien d'Ozon

Chapelle Saint-Irénée
23 quai Perrache
69002 Lyon

Sanctuaire Saint-Joseph
925 route de Saint-Sauveur
26600 Chantemerle-les-Blés